

Règles générales pour la rédaction des mémoires 1/8

Reportez-vous, pour le détail, à cet ouvrage (mais il en existe certainement d'autres) :

Pénot, Jacques, *Le Guide de la thèse*, La Garenne-Colombes, Editions de l'Espace européen/Editions Erasme, Collection Documents pédagogiques, 1989, Publié avec le concours scientifique de l'Université de Paris X-Nanterre.

Nombre de pages total : autour de 60 (mais attention, ce chiffre vaut si l'on suit les règles proposées ci-après).

Texte de l'auteur (l'« auteur » désigne ici l'étudiant) :

- Interligne 1, 5.
- Justification à droite.
- Retrait par rapport à la marge de gauche : 5 cm.
- Retrait par rapport à la marge de droite : 2 cm.
- Retrait de la première ligne du paragraphe : 1 cm.
- Police de caractère au choix (Times, Garamond, etc.), corps de 11.
- Espace insécable avant les deux points, le point-virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation, un tiret, une parenthèse, des guillemets fermants.
- Espace insécable après des guillemets ouvrants.
- Espace après la virgule, les deux points, le point-virgule, le point, les points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation.
- Les guillemets sont des guillemets « français » : guillemets ouvrants : « et guillemets fermants : » ; à l'intérieur d'une citation contenue entre des guillemets, on utilise des guillemets « anglais » situés en hauteur : ".
- Figurent en italique : les titres des ouvrages (ainsi que des nouvelles) et les expressions étrangères (y compris les latines comme *a priori*, *a contrario*, *ex nihilo*).

Texte de citation :

- Les citations à l'intérieur du texte de l'auteur sont présentées après deux points entre guillemets et en « romain » (c'est-à-dire normalement, par opposition aux italiques) ; le signe de ponctuation final est à l'intérieur de la citation (avant les guillemets) s'il fait partie du texte cité, mais en dehors (après les guillemets) s'il s'agit d'une ponctuation de l'auteur.

Exemple :

..., comme le dit le critique Jean Rouvain : « Il n'est pas de meilleur

Règles générales pour la rédaction des mémoires 2/8

roman que la Bible. »

- Les citations plus longues (à partir de trois lignes) sont séparées du texte de l'auteur : elles sont présentées à la ligne, sans guillemets, et décalées par rapport au texte de 2 cm à gauche (donc 7 cm par rapport à la marge de gauche) et de 1 cm à gauche (donc 3 cm par rapport à la marge de droite), en interligne simple, justifié à droite, avec un retrait de 1 cm à la première ligne de paragraphe si la citation commence par le début d'un paragraphe, mais sans retrait si elle cite le texte en cours de paragraphe, en italique (si le texte de la citation lui-même est en italique, il apparaît alors en « romain »), en corps de 9.

Exemple :

..., comme l'explique le critique Jean Rouvain :

*Il n'est pas de meilleur roman que la Bible.
En effet, les Ecritures sont le premier texte
romanesque jamais écrit...*

Texte des notes en bas de page :

- **L'appel de note** colle au mot pertinent du texte de l'auteur (vous) ou au dernier mot du texte d'une citation, avant toute ponctuation, et se retrouve en bas de page, avant le texte de la note proprement dit. Il est en police « exposant » (c'est-à-dire surélevé) et de corps 6.
- Le **texte de la note en bas de page** est en corps 8, en interligne simple, justifié à droite, avec un retrait de 0,5 cm à la première ligne de paragraphe.
- Les **références** doivent être présentées selon les règles suivantes (je donne ici la méthode traditionnelle, voir aussi, infra, les « solutions alternatives ») :
 - Pour un **ouvrage** : Nom, Prénom, *titre* en italique, éventuellement le *titre original* et sa *traduction littérale* entre parenthèses, éventuellement l'année de la première publication entre parenthèses, lieu d'édition, éditeur, collection (éventuellement), date, tome ou volume (éventuellement), page.

Exemple : Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, Folio, 1998, p. 66.

- S'il s'agit d'un **article dans une revue** : Nom, Prénom, « titre » de l'article entre guillemets, *titre* en italique de la revue (sans

Règles générales pour la rédaction des mémoires 3/8

la mention « *in* » ou « dans »), lieu d'édition (éventuellement), éditeur, collection (éventuellement), date, tome ou volume (éventuellement), page.

Exemple : Rabut, Isabelle, « Le *sanwen* : essai de définition d'un genre littéraire », *Revue de littérature comparée*, 65^{ème} année, n° 258, avril-juin 1991, p. 157.

- S'il s'agit d'une **communication dans un ouvrage collectif** : Nom, Prénom, « titre » de la communication entre guillemets, mention « dans » Nom, Prénom de l' « éditeur » (j'entends la personne responsable du volume, lorsqu'il en plusieurs, voir ci-après), suivi sans virgule de la mention « éd. » entre parenthèses, *titre* en italique de l'ouvrage collectif, lieu d'édition, éditeur, collection (éventuellement), date, tome ou volume (éventuellement), page.

S'il y a plusieurs coordonnateurs de l'ouvrage collectif, deux cas se présentent :

- Il y en a deux : les présenter successivement, dans l'ordre alphabétique (Nom 1, Prénom 1 et Nom 2, Prénom 2)
- Il y en plus de deux : ne présenter que celui qui vient en premier dans l'ordre alphabétique, mais faire suivre son prénom de la mention « *et alia* ».

Exemple : Duan, Yinghong, « Un peintre chinois dans l'univers yourcenarien. Une analyse de *Comment Wang-Fô fut sauvé* », dans Morzewski, Christian et Qian, Linsen (éd.), *Les Ecrivains français du XXe siècle et la Chine*, Arras, Artois Presses Université, 2001, p. 150.

- On ne donne la référence complète qu'une fois, par conséquent, s'il est **de nouveau fait référence à un même ouvrage**, la note se présente ainsi : Nom, Prénom, *op. cit.* en italique, page.

Exemple : Woolf, Virginia, *Les Vagues*, *op. cit.*, p. 65.

Il n'est toutefois pas nécessaire de répéter le titre si celui-ci est le seul auquel il est fait référence concernant l'auteur ; par exemple, si vous ne faites référence qu'aux *Vagues* de Virginia Woolf, il n'est pas nécessaire de répéter le titre :

Exemple : Woolf, Virginia, *op. cit.*, p. 65.

Règles générales pour la rédaction des mémoires 4/8

En revanche, s'il est fait référence à plusieurs ouvrages d'un même auteur, il est indispensable de préciser le titre.

Exemple : Woolf, Virginia, *Mrs Dalloway*, *op. cit.*, p. 99.

- Si les références figurent dans **deux notes immédiatement consécutives et :**

- 1° Qu'elles concernent le **même auteur, mais pas le même ouvrage** : *Id.* en italique, *titre* en italique, lieu d'édition, éditeur, collection (éventuellement), date, tome ou volume (éventuellement), page. (Si l'ouvrage a déjà été cité, on se contente de faire suivre le titre de la mention « *op. cit.* », voir plus haut).

Exemple :

¹Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, Folio, 1998.

²*Id.*, *Mrs Dalloway* (1925), Paris, Gallimard, Folio, 1997, p. 65.

Ou ²*Id.*, *Mrs Dalloway*, *op. cit.*, p. 65 si l'ouvrage a déjà été signalé.

- 2° Qu'elle concernent **le même auteur et le même ouvrage** : *Ibid.* en italique, page.

Exemple :

¹Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, Folio, 1998.

²*Ibid.*, p. 99.

- Toutes ces conventions ne sont valables que pour donner la référence d'un texte cité ; si le texte est seulement mentionné ou évoqué, les références sont précédées de la mention « voir ».
- La mention « *cf.* » (*confer*) invite uniquement à « comparer » des textes ou des idées entre eux.

Les titres d'ouvrages :

- Pour l'ouvrage entier (et les nouvelles d'un recueil de nouvelles) : en italique, majuscule à la première lettre du premier mot et du premier substantif (mais aussi des noms propres qui prennent toujours une majuscule) (les règles sont différentes pour les titres en anglais, qui comportent des majuscules à tous les mots sauf les mots-outils comme les prépositions)

Exemples : *Le Rouge et le noir*, *La Montagne magique*, *La*

Règles générales pour la rédaction des mémoires 5/8

tragique *Histoire du Docteur Faustus* (mais *The Tragic History of Doctor Faustus*), etc.

- Pour une partie de l'ouvrage (article dans une revue, poème ou section de poème dans un recueil de poèmes, titre de chapitre dans un roman, etc., sauf les nouvelles dans un recueil de nouvelles) : entre guillemets et non pas en italique.

Exemple : « Le Cygne », poème qui fait partie des « Tableaux parisiens » dans les *Fleurs du Mal...* ; « Le sanwen : essai de définition d'un genre littéraire », publié dans la *Revue de littérature comparée* en 1991...

Mais on peut aussi adopter ces solutions alternatives (plus simples), qu'il s'agisse d'un ouvrage ou d'un article :

Exemple :

Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, Folio, 1998, p. 66 devient :

- Woolf : 66 (s'il n'y a qu'un ouvrage de Woolf dans la bibliographie)
- Woolf 1998 : 66 (s'il y a plusieurs ouvrages de Woolf dans la bibliographie)
- Woolf 1998c : 66 (s'il y a plusieurs ouvrages ou articles de Woolf dans la bibliographie, et que la référence concerne la 3^e publication (c) dans l'année 1998).

Ces solutions alternatives ne sont possibles que si, dans la bibliographie en fin de volume, vous présentez les ouvrages ou articles ainsi :

- Woolf, Virginia :
 - 1997 : *Mrs Dalloway* (1925), Paris, Gallimard, Folio, 1997
 - 1998 : *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, Folio

1 La bibliographie

• Mode de présentation

Vous pouvez adapter un mode de présentation différent de celui qui vous est proposé, car certains sont plus adaptés que d'autres selon le type d'étude entrepris.

- Bibliographie « primaire » :
 1. les œuvres du **corpus**.
 - Bibliographie « secondaire » : les œuvres utilisées pour conduire le travail ; on peut distinguer :
 2. Les **œuvres contemporaines (ou plus**

Règles générales pour la rédaction des mémoires 6/8

anciennes) : il est judicieux de donner la date de la première édition en plus de la date d'édition de l'ouvrage que vous avez consulté ;

3. Les **œuvres critiques spécialisées** ;
4. Les **œuvres critiques générales** ;
5. Les **ouvrages de référence** (dictionnaires, atlas, etc.).

Chacune de ces 5 parties présente les ouvrages en suivant l'ordre alphabétique des auteurs (s'il y a plusieurs auteurs, de l'auteur qui vient en premier dans l'ordre alphabétique ; s'il s'agit d'un ouvrage anonyme, du titre) ; et s'il y a plusieurs références pour le même auteur, en suivant soit l'ordre chronologique de publication des ouvrages et articles (c'est le mieux), soit l'ordre alphabétique des titres (des livres et des articles mêlés).

- Éléments constitutifs de chaque entrée bibliographique

Voir la présentation alternative *supra*. Je donne ici la méthode traditionnelle :

Pour chaque entrée bibliographique doivent figurer :

- Dans le cas d'un **livre** : le Nom, le Prénom, le *titre*, éventuellement le *titre original* et sa *traduction littérale* entre parenthèses, éventuellement l'année de la première publication entre parenthèses, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur ou de la maison d'édition, l'année de publication.

Exemple : Woolf, Virginia, *Les Vagues (The Waves)* (1931), Paris, Gallimard, Folio, 1998.

- Dans le cas d'un **article** : le Nom, le Prénom, le titre de l'article entre guillemets, éventuellement le *titre original* et sa *traduction littérale* entre parenthèses, le *titre de la revue*, le n° ou le tome ou l'année (13^{ème} année par exemple), la date (souvent le mois ou la saison et l'année de publication, le jour s'il s'agit d'un quotidien), les pages concernant l'article.

Exemple : Rabut, Isabelle, « Le *sanwen* : essai de définition d'un genre littéraire », *Revue de littérature comparée*, 65^{ème} année, n° 258, avril-juin 1991, pp. 153-163.

- Dans le cas d'un **ouvrage collectif** : le Nom, le Prénom, le titre de l'article ou de la communication entre guillemets, éventuellement le *titre original* et sa *traduction littérale* entre parenthèses, la mention « dans » suivie du Nom, du Prénom de la personne qui a coordonné l'ouvrage (lorsqu'il en plusieurs, voir *supra*) suivi de la mention « (éd.) » entre parenthèses, le *titre de*

l'ouvrage collectif, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur ou de la maison d'édition, l'année de publication, les pages concernant l'article ou la communication.

Exemple : Duan, Yinghong, « Un peintre chinois dans l'univers yourcenarien. Une analyse de *Comment Wang-Fô fut sauvé* », dans Morzewski, Christian et Qian, Linsen (éd.), *Les Ecrivains français du XXe siècle et la Chine*, Arras, Artois Presses Université, 2001, pp. 143-153.

Exemple de bibliographie (à propos d'une étude sur l'influence des littératures asiatiques sur les essais de Pascal Quignard) :

2 Écrits de Pascal Quignard

Quignard, Pascal, *Les Tablettes de buis d'Apronemia Avitia* (1984), Paris, Gallimard, L'Imaginaire, n° 212, 1996.

Id., *La Leçon de musique*, (Hachette, Textes du XXe s., 1987), Paris, Hachette, Littératures, 1998.

Id., *Petits Traités*, (Maeght, 1990), Paris, Gallimard, Folio, n° 2976, 1997, tomes I et II.

Id., *Rhétorique Spéculative*, (Calmann Lévy, 1995), Paris, Gallimard, Folio, n° 3007, 1997.

Id., *La Haine de la musique*, (Calmann Lévy, 1996), Paris, Gallimard, Folio, n° 3008, 1997.

Id., « 1640 », *Scherzo*, n° 9, octobre 1999.

Préfaces :

Histoires d'Amour du Temps Jadis (Konjaku-monogatari shû), Arles, Philippe Picquier, 1998. Précédées de « Portraits crachés » par Pascal Quignard.

Sources intermédiaires

Cheng, François, *Souffle-Esprit*, Paris, Seuil, 1989.

Contes du Vampire [Somadeva], Paris, Gallimard, Connaissance de l'Orient, 1963. Traduit du sanskrit et annoté par Louis Renou.

Demiéville, Paul, *Lin Ji : les Entretiens de Lin-tsi*, Paris, Fayard, 1972.

Granet, Marcel, *La Pensée chinoise* (La Renaissance du Livre, 1934), Paris, Albin Michel, L'Evolution de l'Humanité, 1988.

Guignard, Marie-Roberte, « Le Précédent chinois », dans Febvre, Lucien, et Martin, Henri-Jean (éd.), *L'Apparition du Livre*, Paris, Albin Michel, 1958, p. 97-105.

Histoires qui sont maintenant du passé / Konjaku-monogatari shû, Paris, Gallimard, Connaissance de l'Orient, 1968. Traduction, introduction et commentaires de Bernard Frank.

Règles générales pour la rédaction des mémoires 8/8

Jullien, François, *La Propension des choses, pour une histoire de l'efficacité en Chine*, Paris, Seuil, Des Travaux, 1992.

Philosophes taoïstes, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1980.

Sei, Shônagon, *Notes de chevet (Makura no sôshi)*, Paris, Gallimard, Connaissance de l'Orient, 1966. Traduction et commentaires par André Baujard.

Urabe, Kenkô, *Les Heures oisives (Tsurezure-gusa)*, Paris, Gallimard, Connaissance de l'Orient, 1968. Suivi de Kamo no Chômei, *Notes de ma cabane de moine (Hôjô-ki)*.

Zeami, *La Tradition secrète du nô*, Paris, Gallimard, Connaissance de l'Orient, 1960. Traduction et commentaires de Georges Sieffert.

3 Critique et autres

Blanckeman, Bruno, *Les Récits indécidables : Jean Echenoz, Hervé Guibert, Pascal Quignard*, Lille, Septentrion, 2000.

Cheng, Anne, *Histoire de la Pensée chinoise*, Paris, Seuil, 1997.

Fung, Yu-lan, *A History of Chinese Philosophy* (1952), Princeton University Press, 1983.

Lin, Xiuqing, « Sima Qian et Plutarque : une étude comparée sur l'art biographique », dans Balakian, Anna (ed.), *Actes du Xe Congrès de l'Association internationale de Littérature comparée*, New York, Garland, 1985, p. 625-631.

Yourcenar, Marguerite, *Nouvelles orientales* (1938), Paris, Gallimard, L'Imaginaire, 1980.